

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 39	Absent(s) excusé(s) : 14	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 3 décembre 2024

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 9 décembre 2024,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-12-09-BD-6 :

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2023.**

Rapporteur : Monsieur Pascal HODY

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

VU l'article L. 2224 -17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le rapport présenté par Monsieur le Président de Metz Métropole, joint à la présente délibération, portant sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023,

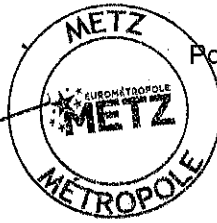
CONSIDERANT la compétence de Metz Métropole en matière d'élimination des déchets,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 26 novembre 2024,

PREND ACTE du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, lequel sera transmis à chacun des Maires des Communes membres de Metz Métropole, afin qu'il soit porté à la connaissance de leurs Conseils Municipaux.

Metz, le 10 décembre 2024

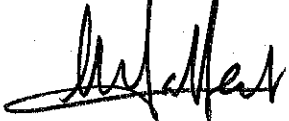
Le Secrétaire de séance



---

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20241209-2024-12-DB6-DE

**Numéro de l'acte :** 2024-12-DB6  
**Date de décision :** lundi 9 décembre 2024  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2023  
**Classification :** 8.8 - Environnement  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 11/12/2024  
**Numéro AR :** 057-200039865-20241209-2024-12-DB6-DE  
**Document principal :**

#### Historique :

11/12/24 15:30	En cours de création	
11/12/24 15:31	En préparation	Catherine DELLES
11/12/24 16:50	Reçu	Catherine DELLES
11/12/24 16:51	En cours de transmission	
11/12/24 16:57	Transmis en Préfecture	
11/12/24 17:06	Accusé de réception reçu	